Conservatoires d'espaces naturels

Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes



10es *RENCONTRES du RÉSEAU RHÔNE & SAÔNE*

Innovation et approches nouvelles autour de la restauration des lônes et marges alluviales

Ambérieu-en-Bugey, les 12 et 13 novembre 2026

Plan Rhône Saône

PRÉFET COORDONNATEUR DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

CNR

L’action foncière comme levier pour restaurer les marges alluviales ?

10es RENCONTRES du RÉSEAU RHÔNE & SAÔNE

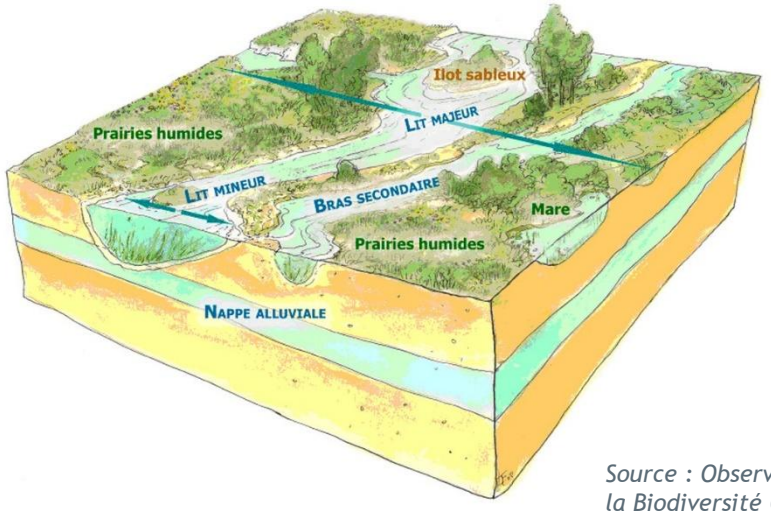
Innovation et approches nouvelles autour de la restauration des lônes et marges alluviales

Jeudi 12 novembre 2026, Ambérieu-en-Bugey (Ain)

Mathieu Bonnefond
Université de Tours, UMR CITERES, Zone Atelier Loire

CONSTATS

Les marges alluviales : l'espace dont la rivière a besoin… et que d'autres possèdent



Source : Observatoire de la Biodiversité Centre

Qu'est-ce qu'une « marge » : l'interface entre le lit mineur et la plaine alluviale.

- **Annexes hydrauliques**
  bras morts, couasnes, noues, frayères
- **Zones humides**
  prairies inondables, nappe alluviale
- **Espaces anthropisés**
  anciennes carrières, activités agricoles, champs d'expansion de crue

Une marge en géographie, désigne un espace mal intégré, peu peuplés, peu exploité, géographiquement à l'écart (Depraz, 2017; Libourel, 2023), elle peut être appréhendée à plusieurs échelles.
Marges naturelles (Depraz, 2017),sont de espaces restés "en marge" des logiques productives d'aménagement

En écologie une zone riparienne désigne l'espace de transition entre écosystèmes terrestres et aquatiques (ecotone), bordant cours d'eau caractérisé par l'influence conjointe de l'eau, du sol et de la végétation (Naiman et Décamps, 1997 ; Zaimes et al., 2010).

CONSTATS

Les marges alluviales : une double fragmentation, juridique et foncière

Fragmentation juridique

- pas de régime propre aux marges alluviales = ce n'est pas une catégorie du droit
- Lit mineur, berges, ripisylve, zones humides : autant de règles distinctes
- Tronçons aux statuts variés (domanial ou non, classement, usages)
- Qualification de cours d'eau incertaine : cours d'eau, fossé, drain ?

Fragmentation foncière

- Le lit des rivières non domaniales appartient aux riverains jusqu'à la ligne médiane (art. L.215-2 C. env.)
- Si le DPF est continu, les propriétés riveraines sont morcelées
- Quelques centaines de mètres de travaux : l'accord de nombreux propriétaires successifs
- Confusion entre propriété du sol et maîtrise du cours d'eau

Le droit découpe la rivière, l'écologie raisonne en continuum : le morcellement freine la restauration à l'échelle du bassin.

Belleil (2026), d'après Farinetti (2010) et Grimonprez (2024)

CONSTATS

Résultats de plusieurs enquêtes depuis 2009 (bassins de la Loire, de la Dordogne, de la Saône) :

- Des **actions de restauration** des milieux aquatiques qui impliquent une **maîtrise foncière** plus ou moins importante
- Une **grande richesse et variété** des situations et des modalités de mise en œuvre des actions foncières
- Des **processus de négociation pas toujours explicités** et qui **dépassent souvent la question foncière**
- Des **conflits impliquant la maîtrise foncière** mal anticipés et pas seulement de **nature foncière**
- **La action foncière révélatrice des tensions dans le territoire**
- Une **dimension stratégique** du foncier difficilement appréhendée par les acteurs



Opération « un nouveau lit pour la Veyle » (Bonnefond 2010)

Et si le verrou de la restauration écologique n'était pas seulement technico-financier ?

> *On peut trouver une action qui paraît super bien, […] si dans la négociation foncière on te dit « va te faire voir », l'action se termine.*
>
> Un chargé de mission, entretien projet TRANSFORME (E18D)

Hypothèse : l'action foncière est une transaction territoriale multi-échelle et multi-acteurs.
Le Foncier est à la fois le support, le catalyseur et le produit de la restauration écologique.

Passer de l'opportunité foncière à un stratégie foncière

Les 4 étapes pour une stratégie foncière territoriale

1. Identifier et diagnostiquer
2. Négocier et fédérer
3. Décider et planifier
4. Mettre en œuvre et adapter

L'approche 4A

ANTICIPER

Intégrer le foncier dès la programmation : étude parcellaire, de dureté foncière…
Identifier les conflits potentiels

ANIMER

Négocier prend du temps et a un coût : animation dans la durée.
Négocier le foncier c'est aussi négocier le projet lui-même

AGRÉGER

Co-construire avec élus, propriétaires, Chambre d'agriculture, SAFER, État. Former des coalitions d'intérêt
Mettre en place des arènes délibératives

APPROPRIER

Compenser, légitimer : l'acceptation est un construit dans la durée, jamais un acquis.
Le foncier en est une des composantes cruciales

ANTICIPER

A l'échelle de l'opération : avant de restaurer, clarifier les droits, identifier des leviers, identifier les parties prenantes, ajuster le projet

Quel est le contexte juridique ?
Domanialité, droit d'eau, qui sont les propriétaires, qui sont les occupants…
S'appuyer sur le DPF, faire une enquête parcellaire, lancer procédure relative aux biens sans maître …

Quelles volontés des propriétaires et occupants ?
Conserver, vendre, bénéficier d'une compensation…
Étude de dureté foncière, rencontres avec les ayants droit

Quelles sont les ambitions techniques ?
Emprise, besoin d'aménager des accès pour les matériels lourds…
Définition des besoins fonciers



B. Morandi, 2019

ANTICIPER

A l'échelle du territoire, élaborer une stratégie : mobiliser des outils de pilotage

Les critères de la *check-list de type* QQOQC(P)

Pourquoi
Quels objectifs ?

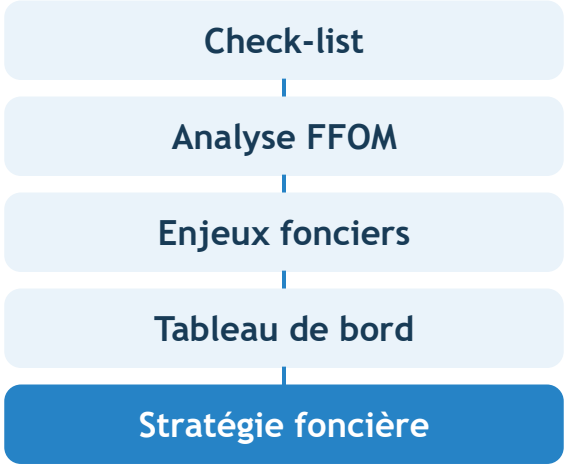
Quoi
Quels travaux et aménagements ?

Qui
Quelles parties prenantes ?

Quand
Quelle temporalité ?

Où
Quelle structure foncière ?

Comment
Quels outils d'action foncière ?



OÙ

Le domaine public fluvial : la porte d'entrée la plus simple vers les annexes

Pourquoi le DPF ? Accès facilité, pas de négociation lourde avec de multiples propriétaires privés : on intervenait « quasi exclusivement » sur le DPF

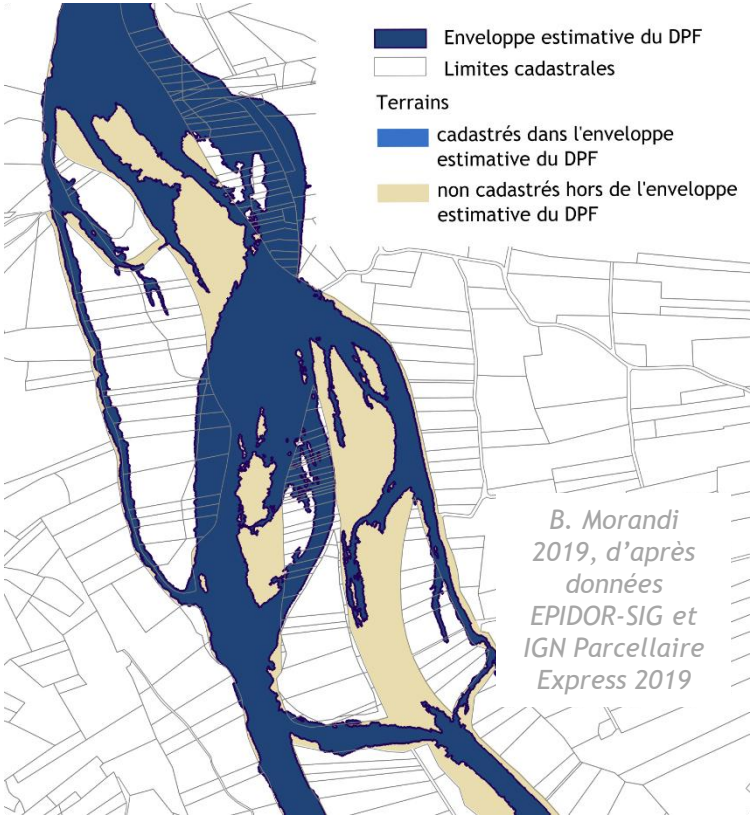
Un régime protecteur

Inaliénable **Imprescriptible** **Insaisissable**

Mais une **consistance discutée** : tension latente récurrente avec la propriété privée et une délimitation technique difficile et rarement formalisée

Un **transfert du DPF**: un changement d'échelle de gestion et mise en place d'une stratégie élargie

Élargir les actions foncières aux parcelles adjacentes : Définir un espace domanial fluvial (A. Farinetti, 2012)



ANIMER

Négocier la maîtrise foncière : du temps d'animation à ne pas négliger, un spectre d'outils qui ne sont pas neutre

Maîtrise d'usage — **Maîtrise d'Etat** — **Maîtrise du foncier**

Convention	Bail · ORE	Planification	Aménagement foncier	Exécution forcée	Acquisition amiable
Passage, travaux, gestion. Souple, mais dénonçable rapidement.	Baux ruraux, emphytéotique, AOT (DPF) ORE…	Documents d'urbanisme (SCOT, PLU), SDAGE, SAGE, servitude d'utilité publique (mobilité, surinondation, PPRI…)	Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental : un outil de réorganisation de la propriété rurale	Épée de Damoclès de l'exécution forcée : brandie, jamais abattue.	Voie privilégiée : pérennité de la maîtrise et accès pour l'entretien.

Sur un kilomètre vous avez peut-être 30 ou 40 personnes à aller voir. […] C'est la 40e qui va bloquer.
Technicien de syndicat de rivière (E7R)

Choisir un outil c'est répondre à une question foncière, c'est choisir le cadre de la négociation

Tous les outils fonciers ne sont pas "dans la main" du porteur de projet

Premier levier de la négociation et de choix des outils : le levier financier.

ANIMER

L’acquisition à l’amiable, une voie souvent privilégiée

- Pour les travaux sur les linéaires de cours d’eau, sur les ouvrages, sur les frayères et annexes hydrauliques
- Qui nécessite une « veille et une animation foncière »
- Qui peut bénéficier de partenariats avec des acteurs du foncier notamment les SAFER
- Qui nécessite une réflexion sur l’après travaux : problème de la gestion, de la publicisation de ces espaces

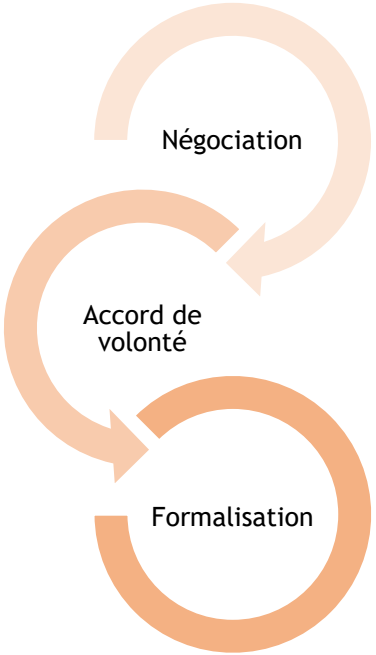


Restauration de l’ancienne carrière de Veyrignac

ANIMER

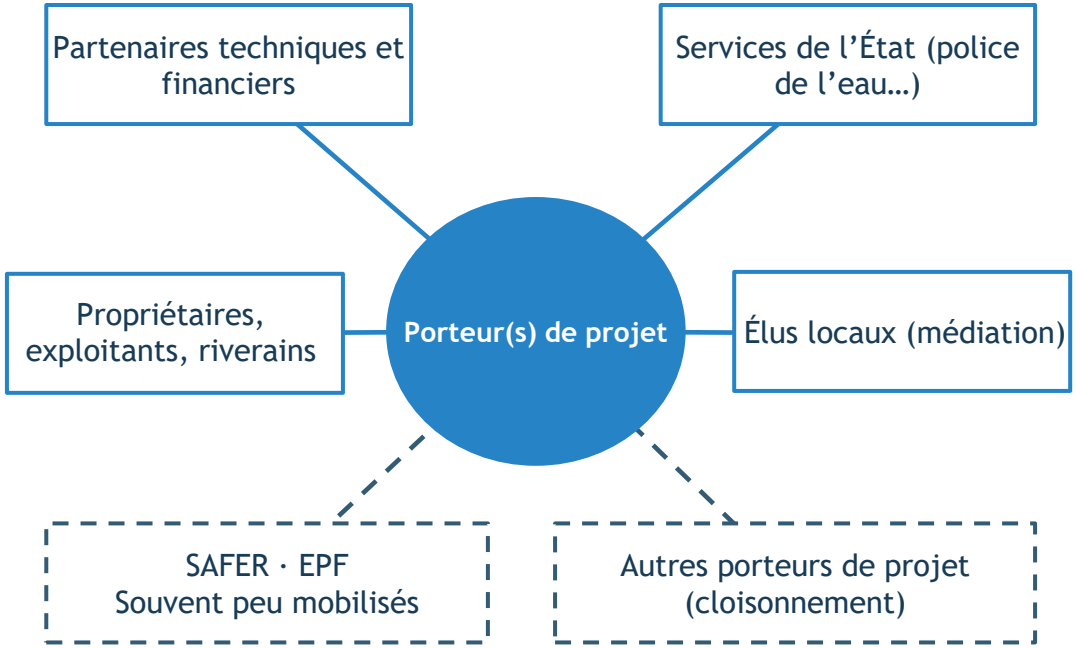
Le conventionnement sans acquisition, l’autre voie privilégiée

- Un processus de négociation aboutissant à un accord formalisé par un contrat
- Se pose la question pour les acteurs du choix de cette formalisation en fonction des effets attendus
- Des processus contractuels inscrits dans le temps et l’espace
- Et qui nécessitent des moyens (temps, personnel, financement etc.)



ANIMER AGRÉGER APPROPRIER

De l’échelle du territoire à l’échelle du projet



Porteur de projet = acteur pivot
entre financeurs et propriétaires ; seul en contact direct avec les riverains.

Porteur de projet = animateurs “autodidacte”
Se faire aider par les élus (rôle de médiation), se faire accompagner par des acteurs du foncier (SAFER, EPL…)

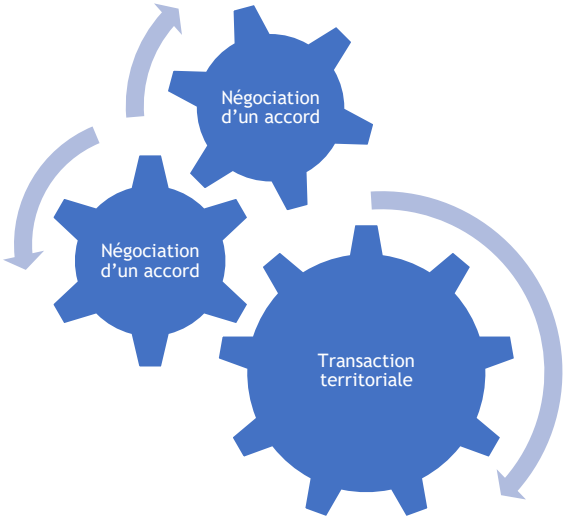
Décloisonner= former des coalitions d’intérêt
Aller à la rencontre des parties prenantes, mettre en place une arène de délibération/négociation multi-acteurs…

Créer les conditions du dialogue
Aller à la rencontre des parties prenantes, mettre en place une arène de délibération/négociation multi-acteurs…

AGRÉGER APPROPRIER

Inscrire chaque transaction foncière dans un cadre territorial

- Agir sur **le foncier, c'est déjà le partager** : derrière négociation foncière se joue des jeux de pouvoirs, des valeurs, de légitimité à agir sur l'espace et en définir l'intérêt collectif
- Chaque né**gociation foncière est une transaction**, un échange dans lequel le **droit est une ressource** de négociation pour les acteurs, ils en font un **usage stratégique**
- Les transactions foncières s'inscrivent dans des dynamiques **plus vastes**, à **l'échelle du territoire** et participent d'une **transaction territoriale (Melé, 2011) qui les englobe et les dépasse.**
- Une **transaction territoriale réussie ne dissout pas les conflits**, elle les institutionnalise
- **Pour le porteur de projet, il devient nécessaire d'appréhender les processus de négociation dans leur ensemble à l'échelle du territoire et non pas comme un simple échange interpersonnel au niveau d'une opération.**



Éléments de conclusion

Les porteurs de projet mobilisent

- Une **pluralité d'outils contractuels….**
  - La contractualisation comme principe d'action
  - Avec ou sans acquisition
  - Maîtrise du foncier, maîtrise de l'accès, maîtrise de l'usage
- …. formant des **dispositifs plus ou moins coordonnés**
  - Des dispositifs à construire à plusieurs échelles, de l'opération au territoire
  - Qui nécessitent des moyens (temps, personnel, financement etc.)

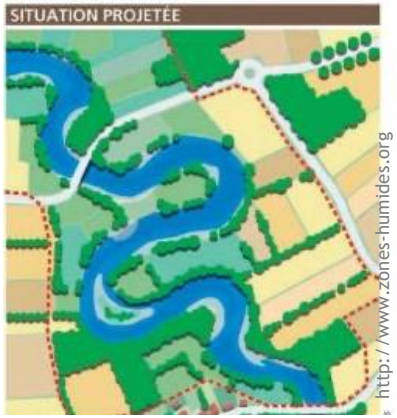
Ils élaborent

- Des **stratégies territoriales contractuelles** inscrites dans le temps et l'espace
  - Plus ou moins explicitées
  - Qui ont une dimension territoriale forte et multi-partenariale

Le foncier n'est pas souvent au cœur de ces stratégies

➡️ Nécessité de mieux identifier et réfléchir la problématique foncière





Alors, l’action foncière peut contribuer à restaurer les marges alluviales ?

Restaurer les marges alluviales, c’est d’abord négocier l’espace de la rivière.

Merci !

Chercheurs impliqués dans les projets New Rurality, R-Temus, FarMaine, Transforme : M. Fournier,
B. Morandi, M. Desrousseaux, S. Servain
C. Le Calvez, C. Cirelli et bien d’autres